



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Enseignement primaire

Etablissement scolaire du Mandement

Ecoles de : Dardagny / La Plaine / Russin / Satigny Mairie / Satigny Village

www.etablissement-scolaire-mandement.ch

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Satigny

Jeudi 7 novembre 2013 de 18h00 à 20h30

Salle du conseil de l'école de Satigny Village

Présents :

Directeur :	Yves Corbat
Secrétaire :	Madlen Konrad
Représentants des Enseignants :	Marie-Françoise Bischoff Gagnière Thierry Bloch (remplace Audrey Mercier) Noémie Moggio Rémy Bourrat (remplace Carlos Ballesteros)
Commune :	Philippe Poget, Conseiller administratif
Responsable des bâtiments scolaires :	Luc Piller
Représentantes des parents :	Véronique Leuenberger Catherine Schwager Cédric Pauli
GIAP :	Frédéric Ducommun
Invités :	
Directeur :	Stéphane Zbinden
Infirmière :	Sylvie Barral
MS d'éducation physique :	Charlotte Furnon
Excusés :	
Représentants des Enseignants :	Carlos Ballesteros Audrey Mercier
Représentantes des parents :	Isabella Siddiqi

1. Bienvenue, accueil

1.1 Présentation de M. Stéphane Zbinden, directeur dès le 1.1.14

M. Yves Corbat salue les membres et ouvre la séance à 18h00. Il présente M. Zbinden, futur directeur de l'établissement dès le 1^{er} janvier 2014.

M. Zbinden se présente, il est actuellement enseignant à l'école Marcellly à Thônex et membre RP du COET. Il se réjouit de collaborer avec l'ensemble des partenaires de l'établissement et de relever les défis à venir.

1.2 Mme Florence Vulliez, animatrice du local des jeunes

M. Poget excuse Mme Vulliez qui n'a pas pu être présente. Mme Vulliez est animatrice au local «billard» tous les mardis de 16h00 à 19h00 et tous les vendredis de 16h00 à 19h30. M. Poget propose de la réinviter et souhaite qu'elle soit associée au projet «goûters sains».

1.3 Etat de situation rentrée 2013-2014

M. Corbat fait part de sa satisfaction quant à la rentrée scolaire. L'affichage des listes de classes le samedi précédent la rentrée semble convenir à la majorité des parents. Il annonce que 5 nouveaux élèves sont arrivés durant l'été.

Il y a déjà 72 élèves pré-inscrits pour la rentrée 14-15 ce qui amènera probablement la réouverture d'une classe.

Cette année, l'accent a été mis sur le soutien scolaire tant durant le temps scolaires que hors temps scolaire et destiné avant tout aux élèves en difficulté.

L'établissement n'est pas doté d'une classe d'accueil, ce qui signifie lors d'une inscription d'un élève allophone, que celui-ci doit fréquenter 4 demi-journées à l'école de Bernex et les 4 autres demi-journées à Satigny. Si l'élève allophone ne peut être intégré dans une classe d'accueil il sera intégré dans une classe en totale immersion. Le temps passé dans une classe d'accueil est d'une année et si possible à 100 %. Un tel système nécessite de la part des parents, une organisation difficile à mener. En effet, il leurs appartient d'assurer eux-même le transport de leur enfant. Jusqu'à présent le directeur favorisait l'intégration d'un élève allophone dans une école autre que celle de Satigny afin que l'élève puisse bénéficier de l'apport d'une classe d'accueil. Cette année 3 élèves sont actuellement concernés. Ils devraient rejoindre les écoles de Satigny après 12 mois.

M. Corbat est préoccupé par la situation économique qui peut amener de nouveaux élèves allophones et il est fort probable que le système actuel ne puisse être reconduit pour ceux-ci, ce qui les contraindra à être intégrés dans une classe ordinaire sans passer par la classe d'accueil.

Il y a actuellement à Satigny Village 187 élèves en division élémentaire et 111 élèves en division moyenne. A Satigny Mairie on compte 89 élèves. M. Corbat relève que l'effectif reste stable malgré la fermeture d'une classe. Il explique que les 2 classes de 3P sont considérées comme « sensibles » et que 3 autres classes sont particulièrement chargées avec un effectif de 25 élèves.

2. Suivi des dossiers en cours

Corbat rappelle qu'aucun cas personnel ou privé ne doit être aborder lors des séances du COET.

2.1 Goûters sains

Il est souhaité qu'une séance avec les enseignants, Mme Fabbin et les intervenants du restaurant scolaire qui a le label « fourchette verte » soit organisée afin de pouvoir établir un plan de travail en vue de mettre en œuvre cette action.

M. Corbat informe que la division élémentaire fait partie de la phase test du programme « SENS05 » qui a pour objectif de sensibiliser les élèves au goût notamment. M. Bloch transmet que ses élèves sont enchantés de suivre ce programme et qu'ils en redemandent. Il en va de même pour l'ensemble des élèves concernés.

Mme Moggio annonce que l'idée d'intégrer le programme SENS05 pour l'ensemble des élèves est plutôt prévue pour la rentrée 14-15. Elle explique également que dans le cadre de la mise en œuvre des goûters sains et notamment dans sa phase de préparation, la participation des parents est souhaitée et essentielle, tel que mentionné dans le PE.

Des réunions seront prévues durant les 3 premiers mois de l'année 2014 avec les RP, Mme Fabbi et le GIAP.

Les RP proposent d'aborder le sujet de l'alimentation durant la semaine à thème et y sont tout à fait favorables. Mme Moggio trouve la proposition judicieuse et cela permettrait de faire des activités qui pourraient être favorables pour le lancement du projet. Les RP proposent la semaine du 5 au 9 mai. M. Ducommun souhaite que Mme Landrecy participe à l'organisation de la semaine à thème.

Les réunions à ce sujet seront prévues avant le prochain COET et organisées par la MR, Mme Moggio. Les RP demandent s'il serait judicieux d'envisager une séance pour les parents en septembre ou octobre prochain. M. Corbat pense que cela ne sera pas utile. Normalement il rencontre tous les nouveaux parents lors d'une séance plénière, laquelle permettra d'évoquer ce projet. En ce qui concerne les autres parents, il propose aux RP de faire le relais. La question quant à savoir comment impliquer les parents demeure ouverte.

M. Poget propose d'appliquer les « goûters sains » dès la semaine à thème et jusqu'à la fin de l'année scolaire. M. Corbat avertit que le nouvel horaire monopolisera passablement les enseignants ainsi que les représentants communaux ce qui laisserait peu de temps pour le sujet des « goûters sains ». Il précise néanmoins que cela fait sens et permettra probablement de bien lancer cette action.

2.2 Mise en place de la grille horaire 2014-2015

M. Corbat informe que dès lundi, le groupe de travail qui s'occupe de la mise en place de la grille horaire terminera la présentation pour les enseignants. Une simulation est prévue et doit être rendu à la DGEO en janvier. M. Corbat souligne que cet exercice est délicat à mener vu le nombre d'écoles de l'établissement et le changement de direction qui aura lieu au même moment. M. Corbat rappelle qu'il s'agit d'une évolution, que celle-ci s'appliquera uniquement à la division moyenne et sera très complexe à organiser.

2.3 Règlement des bâtiments scolaires

M. Piller et Mme Cyr ont élaboré un nouveau règlement,, pour les bâtiments scolaires, que les enseignants des écoles de Satigny possèdent déjà et qui spécifie les modalités d'occupation de ceux-ci. Son entrée en vigueur est prévue pour janvier 2014. M. Piller souhaite que soit mis sur pied une séance qui réunira les représentant de la Mairie et une délégation d'enseignants afin d'examiner les différents points les concernant directement, le cas échéant les modifier. Mme Moggio proposera des dates pour cette séance.

2.4 Permanence téléphonique

Les RP relaient le mécontentement de certains parents quant à la permanence téléphonique. A plusieurs reprises le répondeur n'était pas branché. Les RP demandent s'il ne serait pas possible de dévier les appels dans les classes ? M. Corbat informe que la direction à l'autonomie pour choisir la manière dont doit fonctionner la permanence téléphonique.

M. Corbat a tenu à ce que ce soit la direction qui relaie aux enseignants, les absences d'élèves annoncées par les parents. Ceci dans le but de ne pas déranger les enseignants durant les leçons. Il explique, que durant un laps de temps, le répondeur ne fonctionnait plus ce qui peut expliquer les remarques.

Le sujet de la permanence téléphonique fait partie d'une réflexion menée au niveau cantonal au vu des multiples systèmes en place, avec pour objectif de définir un cadre global que l'ensemble des établissements scolaires se devra d'appliquer. M. Zbinden prend la parole et ajoute qu'il n'existe pas de solution idéale et qu'il reprendra cela en portant un regard critique sur la procédure actuellement en fonction à Satigny.

M. Corbat rappelle que tous les no de téléphone sont indiqués dans le mémento et que celui-ci est disponible sur le site de l'établissement et sur demande auprès du secrétariat.

Mme Barral signale qu'il est très important de maintenir le signalement des absences dès le premier jour afin de savoir s'il s'agit d'une maladie contagieuse et le cas échéant d'y faire face.

2.5 Bruit et agitation préaux des écoles

Les RP informent que cela concerne principalement les nouveaux élèves et demandent s'il ne serait pas possible d'avoir un endroit ou un espace plus calme pour les tout-petits ? Ceux-ci sont bien souvent indisposés ou apeurés par tant de bruit et d'agitation. M. Corbat informe que le temps des récréations est différencié et les préaux sont divisés, soit un pour les grand et un pour les petits.

M. Ducommun signale le même problème au niveau du restaurant scolaire et a incité les animateurs à différer les services. Il n'a pas eu connaissance d'enfants qui se plaindraient du bruit.

M. Corbat rappelle que le parent peut directement s'adresser à l'enseignant de son enfant pour le rendre attentif afin que celui-ci puisse relayer l'information aux autres enseignants, puisqu'à tour de rôle ils sont appelés à surveiller la récréation.

Il rappelle également qu'un marquage des préaux est prévu et demande à M. Piller ce qu'il en est. Celui-ci informe qu'il est impératif d'attendre la fin des travaux des préaux où il y a encore quelques problèmes à régler et que l'autre difficulté est de trouver l'entreprise à même de faire ces marquages.

Mme Moggio précise que les enfants impressionnés, notamment les plus petits, ont pour habitude de venir donner la main à la personne en charge de la surveillance de la récréation. De plus elle rappelle que lors des 2 premières semaines, les enseignantes titulaires des classes de 1P accompagnent les élèves durant toute la récréation.

2.6 Projet « atelier du livre » école Satigny Mairie

Dans le cadre du partenariat enseignants-parents qui vise à équiper la future bibliothèque, M. Bourrat interpelle les RP afin de poursuivre l'installation de ce nouveau lieu. Il précise que 3 axes se détachent pour l'organisation de la bibliothèque, à savoir : l'informatisation des prêts et le recensement, le classement et l'aménagement des locaux. M. Bourrat propose également l'organisation d'une nuit de lecture durant laquelle des parents lecteurs pourraient faire découvrir leur culture. Ces actions figurent d'ailleurs dans le PE.

M. Corbat rappelle que dans le cadre de la mise en place d'une bibliothèque, l'apport de livres et autres magazines doit répondre à un cadre fixé par le Département.

De plus les ordinateurs doivent utiliser un logiciel de gestion validé par DIP. L'éventuel recours à un ordinateur personnel est autorisé, mais ce dernier ne peut pas être relié au réseau Internet.

2.7 Semaine à thème

Sujet abordé au point 2.1

2.8 Situation parascolaire

Les RP relèvent que l'accueil des petits tant à midi que le soir semble être difficile. Que les petits sont parfois livrés à eux-mêmes et n'ont pas l'encadrement attendu. Certains enfants ont même peur de se rendre au parascolaire. Il semblerait également que les animateurs ne prennent pas acte ou note de l'enfant qui quitte le parascolaire. M. Ducommun demande aux RP que dans de tels cas, cela soit immédiatement signaler aux responsables du GIAP. M. Ducommun propose une entrevue avec les parents concernés. Il rappelle que Mme Landrecy s'occupe de l'encadrement des enfants, des tâches administratives et est une partenaire de terrain. Toutefois elle n'a pas de pouvoir hiérarchique. Il précise que le fonctionnement de l'équipe actuelle nécessite un accompagnement et des régulations sont prévues afin de remédier aux problèmes évoqués.

Les RP relaient également que le temps de repos entre midi et deux, angoisse passablement les enfants car ils sont obligés d'être couché les yeux fermés et dans le noir. Ne pourrait-il en être autrement ? M. Ducommun informe que le temps de repos est fortement recommandée par le GIAP, il est conscient que des améliorations doivent être apportées.

Mme Barral insiste sur le fait que le passage de la crèche à l'école et au parascolaire est difficile et l'encadrement est très différent. Ce qui peut créer des problèmes d'adaptation.

M. Corbat salue la collaboration avec Mme Landrecy et M. Ducommun et assure que les enseignants sont à leurs disposition si besoin se fait sentir.

M. Poget informe que les communes ont le libre choix en ce qui concerne la mise en place de l'ouverture du restaurant scolaire le mercredi dès l'an prochain et que dans un premier temps la commune ne le prévoit pas.

3. Divers

3.1 Fête de l'escalade

Les RP signalent qu'ils ne pourront plus gérer la fête de l'Escalade comme à l'accoutumée. Etant donnée que le lieu a changé pour la salle de gym de Satigny Mairie, les surfaces sont bien plus grandes à décorer et c'est donc plus difficile.

Les RP demandent si quelques classes se prêteraient pour préparer des décorations pour la fête de l'Escalade. Les RE vont relayer cette demande aux MS Arts visuels ainsi qu'aux autres enseignants et s'annoncent déjà comme étant des partenaires participant à la décoration de cet espace.

M. Poget propose d'insérer dans le journal local, l'organisation de la fête de l'Escalade.

3.2 Calendrier de l'Avent

La date retenue pour la décoration de la salle des maîtres est le 17 décembre.

3.3 Festivités 10 ans école Satigny Village 14-15

A la rentrée 2015-2016 l'école de Satigny Village fêtera ses 10 ans. M. Corbat propose aux membres le concept que M. Farine, MS Arts visuels a créé, à savoir Autoportrait. Il pense que cela serait un projet magnifique à concrétiser dans le cadre de cet anniversaire. Par contre cela demande un certain financement qu'il faudra trouver. Il propose que pour un tel événement un groupe de travail réunissant enseignants, commune et parents puisse plancher sur la mise en place de cette cérémonie. M. Poget et les RP approuvent.

3.4 Planification spectacle de Noël

M. Corbat informe qu'un courrier parviendra aux parents au sujet des concerts qui seront donnés courant décembre par différentes classes des écoles de Satigny. Comme chaque année, des classes de l'école Village iront chanter aux EMS pour les fêtes de l'Escalade et de Noël. Les élèves de l'école Mairie chanteront le jeudi 19 décembre pour les anciens de Satigny.

Mme Moggio profite de l'occasion pour remercier Mme Grand de la Commune pour les expositions.

M. Poget informe qu'au sujet de la campagne d'information menée par la Commune pour le tri des déchets qu'il souhaiterait que l'école y soit associé. La conception du projet est en cours d'élaboration. Les RE y sont favorables.

M. Poget informe également que les « café rencontre » ont lieu toutes les 3 semaines à la salle du Conseil de l'école de Satigny Village. Les dates sont les suivantes :

16 janvier – 6 février – 6 et 27 mars – 8 mai – 5 et 26 juin.

3.5 Roadmovie saison 2014

M. Poget demande si l'école est intéressée à s'inscrire par le biais de la Commune pour le « Roadmovie » pour la date du 16 octobre 2014 ? Le préavis est favorable du côté des RE et M. Poget se chargera de l'inscription.

M. Corbat remercie l'ensemble des membres pour la très bonne collaboration durant son mandat au sein de l'établissement et termine la soirée en citant certaines anecdotes qui ont agrémentés son mandat durant presque 6 ans.

La séance est levée à 20h30.

Prochaine séances COET :

6 mars 2014

22 mai 2014